

Réunion du 2 avril 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2012/256 - Rénovation et accroissement du parc privé - 1324  
Convention de partenariat pour la promotion d'un label  
"Artisans accessibles d'Alsace"**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention de partenariat pour la promotion d'un label "Artisans accessibles d'Alsace".

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention, à intervenir entre quatre corporations d'artisans bas-rhinois - la Corporation obligatoire des patrons ferblantiers et installateurs (COPFI), la Corporation obligatoire des métiers du plâtre, la Corporation obligatoire des patrons et entrepreneurs électriciens et la Chambre syndicale des industries du bois -, l'Association "Conseil, évaluation, exposition et prévention" (CEP) - Centre d'information et de conseil sur les aides techniques (CICAT), et le Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120402-65858-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 13/04/12